

Communiqué de presse

"Soutenons les lycéens et protégeons-les"

Depuis plusieurs jours, des lycéennes et des lycéens se mobilisent dans les Côtes d'Armor comme dans toute la France. Ils expriment des préoccupations concernant leurs conditions d'études, leur orientation, leur avenir et les moyens accordés à l'École.

Le manque d'enseignants et de personnels insuffisants, inclusion scolaire encore trop souvent à la peine, conditions matérielles, emplois du temps souvent surchargés, transports ou inégalités territoriales, pression avec Parcoursup, des journées à rallonge: ces difficultés pèsent directement sur le quotidien des élèves.

La FCPE 22 n'a pas vocation à parler à leur place mais leurs préoccupations rejoignent celles que les familles signalent depuis longtemps.

Dans les Côtes d'Armor les incidents et dégradations constatés aux abords de certains établissements ne sauraient résumer une mobilisation qui porte d'abord sur les conditions d'études et l'avenir des jeunes. La FCPE 22 appelle au respect des personnes et des biens comme de la liberté d'expression des lycéens et lycéennes.

La FCPE 22 est fière de voir nos jeunes s'engager, exercer leur citoyenneté et être solidaires de lycéens et lycéennes qui, ailleurs en France, étudient parfois dans des conditions plus dégradées encore. Cet engagement pour une École plus juste mérite d'être entendu.

Les parents d'élèves se mobilisent aussi ! Ils nous ont largement sollicités pour savoir comment les accompagner dans leur mouvement pour qu'ils puissent exercer leur droit d'expression en toute sécurité et de manière pacifique.

Aujourd'hui nous appelons les parents d'élèves à soutenir les mobilisations lycéennes du 6 octobre, dans le respect de la sécurité et des droits de chacun.

La FCPE 22 appelle ainsi les pouvoirs publics à répondre à cette parole par des actes et les moyens nécessaires pour que chaque élève puisse étudier, grandir et réussir dans les meilleures conditions, quel que soit son territoire.

À Saint-Brieuc, le 4 octobre 2026

Les administrateurs de la FCPE des Côtes d'Armor